

*Ières Assises des Maires de Bretagne*

**L'expression des élu(e)s  
Conclusions Propositions**

*Saint-Brieuc, 3 avril 2019*

**Conducteur**

**Lionel Prigent, Hélène Martin-Brelot**

**Françoise Rouxel, Agathe Toudic**

Géoarchitecture : territoires, urbanisation, biodiversité, environnement

Traversières



## Diapo 1. Carte Bretagne

Bretagne. Était-il possible de commencer par un autre mot que celui-ci, l'exposé des travaux produits pour les Premières Assises régionales des Élu(e)s ? Mais une Bretagne incarnée, inscrite dans l'histoire, dont René Pleven décrivait les traits en 1961 :

« [Certaines provinces] ont accepté, comme l'effet d'une loi économique inéluctable, que leurs villages se vident (...). Le comportement de la Bretagne est tout différent. (...) Une brusque prise de conscience collective s'est produite. (...) Le Breton a la conviction que si la Bretagne devait s'étioler, (...) une injustice aurait été commise, et que la France finalement et pas seulement la Bretagne serait perdante. (...)... »

Invoquer les anciens a quelque chose de rassurant. René Pleven, le CELIB qu'il a porté, sont des références incontournables quand il s'agit d'évoquer le saisissement de leur destin par les Bretons eux-mêmes. Les ouvrages et études ne manquent pas pour faire la leçon : dépassement des clivages partisans ; mobilisation des forces économiques, politiques, culturelles, intellectuelles ; qualité d'une méthode qui a su maîtriser justesse des diagnostics, compréhension des enjeux, réalisme des propositions, force de la conviction pour convaincre ensuite l'État d'agir.

La réminiscence de ce moment CELIB porte haut l'ambition pour toutes les initiatives à suivre. Elle pourrait être écrasante dès lors qu'il ne s'agirait que de supporter la comparaison. Mais elle peut aussi nous permettre de voir plus loin : il nous suffit de nous asseoir sur les épaules des géants, pour reprendre la belle image d'Umberto Eco.

## Diapo 2. Pourquoi chercher l'expression des élus

Maires... C'est évidemment le deuxième mot. Si Marianne est la figure allégorique de la République, les maires en sont l'incarnation la plus immédiatement reconnaissable par les citoyens. Ils sont le premier maillon de notre démocratie, au plus près des préoccupations des habitants, au plus près, aussi, du territoire.

Les habitants leur confie, pour la durée d'un mandat, le soin de gérer les affaires communales, d'entretenir leur ville, leur village, de les protéger, d'organiser les services publics.

On ne peut pas réduire les maires à de simples gestionnaires. Premiers représentants de l'État, premiers magistrats, ils exercent des pouvoirs en ce sens, ainsi qu'une mission d'aménageur.

S'ils ont bien intégré l'idée qu'ils étaient en charge du développement de leur commune depuis les premières lois de décentralisation, ils ne sauraient se réduire à cette simple fonction « entrepreneuriale » et leur appel à moins de « paperasse » et plus de dialogues, renvoie sans doute à la revendication d'être mieux impliqués dans le fonctionnement et la représentation de l'État.

Ces Premières Assises des Maires de Bretagne sont l'occasion de partager les constats, les enthousiasmes, mais aussi les inquiétudes nourries de l'exercice des responsabilités.

### Diapo 3. Le contexte. Une crise

Pourtant, cette figure exemplaire a pâli. L'abstention aux élections augmente tandis que la confiance dans les politiques baisse. Fin 2018, un rapport du Sénat (8 novembre 2018) constatait une sorte de vague à l'âme, un découragement et des démissions en grand nombre. Le CEVIPOF pronostique qu'un maire français sur deux envisagerait de ne pas se représenter.

Le mouvement des gilets jaunes constitue une crise inédite, exprimée sur deux fronts : l'exigence d'une amélioration des conditions de vie, le pouvoir d'achat ; la revendication confuse d'une expression directe, hors de tout relais, de toute forme de représentation.

Alors que les maires étaient peu mobilisés par le gouvernement (sinon contre lui), l'impérieuse nécessité de renouer le dialogue a remis les maires en première ligne, dans le rôle de récepteur des revendications et d'interprète. Nombre d'entre eux ont organisé ou permis la tenue de débats, ouvert des cahiers de doléance, rassemblé les paroles de leurs administrés. Mais cette mise en lumière soudaine n'en resterait pas moins inconfortable si elle ne donnait pas l'occasion de porter attention, non plus aux symptômes, mais aux causes de la crise. C'est la condition pour ne pas réduire les maires à une présence désarmée...

## Diapo 4. L'initiative. La reconnaissance

C'est pourquoi les Premières Assises des Maires de Bretagne ne devaient pas seulement envisager de devenir la chambre d'enregistrement de leurs difficultés.

Il s'agissait davantage d'en dresser un portrait pluriel... Plus qu'un état de santé, c'est un état des lieux de leur activité, de leur analyse du territoire et de ses perspectives.

À la litanie des obstacles et contraintes qui pèseraient sur leur action, s'ajoute donc l'ambition de poser un diagnostic partagé sur le territoire, puis d'engager la discussion sur leurs propositions pour l'avenir.

Alors que l'enquête souligne, dans les résultats, une inquiétude quant à l'éloignement de la prise de décision par rapport aux citoyens, elle exprime aussi une forte conviction que l'impulsion viendra des maires. Car ce n'est pas seulement une question de proximité des services mais c'est aussi une proximité relationnelle...

L'enquête a ainsi été organisée en trois temps

- L'exercice du mandat,
- La relation aux acteurs institutionnels
- La relation aux citoyens

Les Assises sont le moment de rendre compte de ce travail.

## **Diapo 5. La mobilisation. Au rendez-vous**

Et force est de constater que cette volonté de mieux se connaître a suscité un intérêt. Avec 485 réponses obtenues, 415 questionnaires utilisables, 28 entretiens réalisés, la somme documentaire constituée est importante.

Qui a répondu ? La répartition est très proche des classes de communes présentes sur le territoire. C'est donc un échantillon tout à fait représentatif que nous avons obtenu.

## Diapo 6. Carte de la Bretagne

« On habite une rue, pas un PLUi », a souligné récemment Jean-Yves Chapuis dans le journal Ouest France. Cela renvoie bien sûr aux différentes dimensions du territoire qu'il s'agit de distinguer et de comprendre : le territoire administré, différent du territoire réel et du territoire du projet. Chacun renvoie à un même espace mais mobilise pratiques et vocabulaires spécifiques. Les maires sont impliqués dans ces trois territoires qui se rejoignent par l'aménagement et la géographie.

Cette carte montre ainsi la présence des populations sur la péninsule bretonne. Et il est clair que cette répartition n'est pas homogène.

## Diapo 7. La Bretagne. Une péninsule originale

La Bretagne est riche de ses spécificités.

C'est en effet une péninsule, dont l'occupation humaine est le résultat d'une pratique tout à fait originale. Les implantations se sont organisées à partir des campagnes, dès les VI<sup>e</sup> et VII<sup>ème</sup> siècles, puis des petites villes dès le XII<sup>ème</sup> siècle. Cette caractéristique trouve écho encore aujourd'hui dans l'organisation urbaine qui produit un maillage dense de centralités urbaines de tailles diverses. Une telle occupation du territoire a été étudiée et théorisée, longtemps à rebours des modèles appliqués aux autres territoires, pour expliquer l'équilibre entre villes et campagne. Aujourd'hui encore, les bassins de vie de la région sont plus nombreux, plus petits mais aussi plus peuplés en moyenne que dans le reste de la France métropolitaine. Cette urbanisation offre une bonne accessibilité aux services de santé, à la culture, aux sports, aux loisirs, aux aménités environnementales, ce que soulignent aussi globalement les maires dans l'enquête.

Il n'y a pas en Bretagne, de ce fait, de revanche des villages (pour reprendre l'expression d'Éric Charmes) puisque ceux-ci n'ont guère été fragilisés, sauf dans un centre Bretagne laissé en dehors du plan routier.

Acteurs politiques, économiques, culturels ont l'expérience de travailler ensemble. Ils savent faire collectivement... et volontairement.

D'autres caractéristiques s'en déduisent sans doute : l'aspiration à la maison individuelle et à la propriété, la place de l'éducation et de la culture, des inégalités moins prononcées que dans d'autres territoires.

## Diapo 8. Des Maires et des présidents expérimentés

Les maires qui ont répondu sont expérimentés. Ils affichent en moyenne 19 ans de temps d'exercice d'un mandat électif.

Cette posture d'élu n'est qu'une des expressions d'un engagement plus ancien pour la chose publique. Ils ont été bénévoles dans le monde associatif, représentants de parents d'élèves, etc.

Plus de la moitié est retraitée (54%) ce qui est supérieur à la moyenne française (42%) et peut interroger sur le statut de l'élu et l'expression de vocations pour les prochains mandats.

Enfin, ils sont installés pour une bonne part dans de petites communes rurales (3/4 de moins de 3 500 habitants dont 1/3 de 1 000 habitants), où les moyens administratifs sont réduits – parfois un simple secrétariat pour accompagner le maire dans toutes les missions attachées au bon fonctionnement du territoire.

Parmi ces nombreuses missions, l'aménagement de la commune est celle qui occupe le plus le temps des maires (72%). Vision d'avenir, capacité d'anticipation, de décision et d'écoute, tous ces résultats renvoient à l'évolution mise en évidence par Christian Le Bart d'un maire contemporain devenu un **manager territorial**.

La dimension humaine reste toutefois centrale, comme en témoigne cette réponse massive à la question de ce qui passionne les élus : à 90%, **la capacité à trouver des solutions pour répondre aux besoins des habitants**.

## Diapo 9. Les tendances. À l'œuvre

De la parole des maires bretons, il ressort un premier enseignement : leur combativité plutôt qu'un découragement ! Mais cette disposition d'esprit n'oblitére pas les difficultés. Beaucoup de réponses font état d'une frustration grandissante.

Trois quarts des maires jugent ainsi que les moyens de leur commune sont de plus en plus contraints (73%).

Une première explication tient à la tension sur les ressources financières en raison de la baisse des concours financiers de l'État, pour deux tiers des réponses (69%) ;

Une deuxième explication s'appuie sur l'accroissement des contraintes réglementaires (58%). Saturation, impuissance sont exprimées face à l'empilement de normes qui semblent parfois sans cohérence les unes avec les autres, face au manque d'harmonisation entre les attentes des différentes administrations, face, enfin, aux décisions préfectorales vécues comme arbitraires.

Les conséquences sont nombreuses et complémentaires : d'une part, un sentiment de manque de considération pour le travail des élus et pour l'échelon communal ; d'autre part, une perte de crédibilité de l'État et de son action. Nous avons collecté de nombreux exemples de construction de logements ou de rénovation de bâtiments publics en proie à des situations absurdes. Le temps perdu et le coût engendré comptent parmi les causes de lassitude.

Il ne s'agit pourtant pas d'en appeler à l'immobilisme. Les réponses traduisent clairement la conscience d'un monde en évolution et même l'accélération des changements sous différentes formes : économiques, technologiques, environnementales, sociétales enfin.

À l'instar de l'enquête du CEVIPOF que nous avons déjà citée, est ressentie une évolution de la relation aux administrés. Ces derniers se comporteraient de manière plus individualiste et consumériste, faisant du maire un « fournisseur de services » :

Un maire regrette ainsi :

*« Ils ont des droits, mais aucun devoir »*

Mais cette attitude de demandeur – consommateur n'est-elle pas finalement le miroir d'une autre évolution ? Dans un billet d'opinion dans le Monde, Jean-Marc Offner observait

en effet : « Les politiques publiques se trompent d'objectifs : elle accompagnent les politiques d'offre au lieu d'améliorer le quotidien des usagers ».

Une ligne de fracture s'observe enfin dans la relation aux intercommunalités. Leur utilité n'est pas mise en cause, pas davantage que la nécessité de la coopération et de la mutualisation. Les services d'EPCI apparaissent comme le relais le plus utile quotidiennement (64%), après ceux de la mairie et avant ceux de l'État (34%). Une partie des élus expriment néanmoins une dépossession de leur pouvoir de décision, des incompréhensions sur les objectifs de la politique menée à l'échelle intercommunale.

## Diapo 10. Les enjeux. Explicitation

Vous l'aurez compris : l'enquête a mis en évidence des positions communes (sur les documents, les normes et les contraintes), des constats partagés (sur les effets des changements technologiques, une impression de consumérisme), mais aussi des oppositions...

De tout cela, nous avons tiré une analyse que nous vous livrons à partir de 4 enjeux que les réponses nous paraissent avoir mis en évidence.

1. Enjeu 1. Promouvoir la démocratie locale, fortifier la cohésion de la société
2. Enjeu 2. Comprendre le territoire, penser l'avenir pour agir
3. Enjeu 3. Cultiver la vitalité du maillage territorial breton, s'entraider entre organisations
4. Enjeu 4. S'engager pour un développement plus durable, innover pour un progrès humain

Pour chacun d'entre eux, nous allons présenter les résultats de l'enquête et des entretiens qui soutiennent notre travail. Puis nous proposerons des prolongements sous la forme d'une analyse stratégique et d'une ouverture en perspective.

## **Diapo 11. Enjeu 1. Promouvoir la démocratie locale, fortifier la cohésion de la société / Synthèse des résultats**

Nous l'avons esquissé. De nombreux maires ont observé que les habitants de leurs communes se montraient plus exigeants. Mais cette situation ne relève pas de la seule qualité des services. Elle concerne toutes les relations aux autres : immédiateté, spontanéité, brutalité font davantage partie des rapports sociaux ordinaires, y compris dans l'interpellation des élus, et participe à la montée des tensions. En témoigne le score atteint par les problèmes de voisinage, désormais repérés comme une préoccupation locale montante (44%) et les comportements d'incivisme en général (51%).

Ce phénomène est renforcé ou favorisé selon les maires par l'ère du numérique, en particulier par l'usage des réseaux sociaux, dont ils font un usage prudent pour la plupart d'entre eux. Seul un sur cinq (20%) en fait un des principaux outils de communication avec la population.

Les rencontres se font encore prioritairement dans l'espace public réel plutôt que dans l'espace virtuel pour entendre les habitants (77%) ou les associations (71%), au cours de réunions publiques. Seules les grandes villes ont envisagé des dispositifs comme les budgets participatifs. Mais la place de la participation est désormais bien ancrée comme une condition incontournable, quand bien même la mobilisation reste faible.

Car les initiatives pour impliquer les habitants sont en effet un des moyens pour tenter de les « ancrer » sur le territoire alors qu'ils peuvent de plus en plus s'affranchir des appartenances assignées et devenir des individus « pluriels » suivant l'expression du sociologue Bernard Lahire.

## **Diapo 12. Enjeu 1. Promouvoir la démocratie locale, fortifier la cohésion de la société / Analyse stratégique**

Les maires ont d'abord exprimé le souci d'être utiles, de trouver des solutions. Mais il y a plusieurs manières de porter l'écharpe tricolore. Contenir le maire dans un rôle d'agent de service, d'employeur, de confident ou de manager éloigne cette figure d'autorité de sa mission initiale. En effet, il peut incarner la nécessité à dépasser les intérêts particuliers et à définir les conditions d'exercice de l'intérêt général.

L'enquête tend également à constater une logique grandissante de service réclamé bien sûr, mais aussi de service rendu... L'attente principale des habitants semble reposer sur leur qualité, provoquant une certaine passivité autour de la chose publique. Or, ce n'est pas la juxtaposition des individus qui fait société, mais les liens de dépendance réciproque entre eux. Contre l'éloignement des lieux de décision, contre le sentiment d'impuissance, les populations doivent pouvoir, à l'échelle de leur quotidien, retrouver une capacité d'exprimer et de s'approprier un pouvoir de décision collective.

## **Diapo 13. Enjeu 1. Promouvoir la démocratie locale, fortifier la cohésion de la société / Perspectives**

1. Comment, dès lors, promouvoir la démocratie locale ? Dans l'enquête, les élus se montrent en grande majorité très réservés sur le Référendum d'initiative populaire, qu'ils estiment au contraire constituer un dévoiement de la démocratie.
2. Il s'agit donc d'imaginer de nouvelles modalités d'un rassemblement représentatif de la population locale et lui donner la possibilité de délibérer. Il ne s'agit pas de faire loi, mais d'introduire les conditions renouvelées de représentation des habitants et de dialogue entre les élus et la société civile. Peut-on aller jusqu'à la restauration d'une forme de parlementarisme régionale, à vocation délibérative, destinée à penser les orientations de l'action publique régionale ?
3. Une telle initiative donnerait aussi l'occasion de sensibiliser à la chose publique, de la rendre visible, plus partagée. Et de pouvoir tenir compte des nouveaux référentiels de vie, suivant les périmètres à envisager :
  - En raison de la mobilité et de la multipolarité ;
  - En raison de la perte d'ancrage des populations ;
  - En raison de la disparition de la taxe d'habitation qui débraye les services locaux de leurs financements (64% des maires y sont opposés).

## Diapo 14. Enjeu 2. Comprendre le territoire, penser l'avenir pour agir / Synthèse des résultats

Tous les maires interrogés considèrent qu'ils connaissent très bien leur territoire. Ils savent en identifier les ressources et les limites. Ils entendent aussi le distinguer des catégories statistiques habituelles. « Maritime », « balnéaire » ont par exemple été spontanément ajoutés à nos items.

Conscients des difficultés, les élus ne considèrent cependant pas que leur territoire est en décrochage (non à 64%). Mais cette réponse doit être examinée suivant la taille de la commune. Le sentiment de décrochage du territoire varie en proportion de la taille. Les plus petites répondent plus souvent « oui » à cette question (52% des communes de moins de 500 habitants). Et c'est l'absence d'infrastructures qui est invoqué comme cause. Pour le haut débit, l'insatisfaction atteint 85% des répondants, toutes tailles de ville confondues.

Un équipement n'est pas, à lui seul, un gage d'attractivité. Son absence est en revanche pénalisante. Elle place les collectivités en situation de « retard » et compromet fortement les chances de maintenir ou d'attirer des entreprises et des ménages. Le même raisonnement a valu pour les infrastructures routières. Les petites communes se sentent victimes d'une sorte de « double peine ». Moins équipées, elles doivent participer au financement de la fibre.

Un autre déséquilibre apparaît **entre l'ouest et l'est** de la région, ce qui renvoie aux processus de métropolisation, soutenu par certains, décrié par d'autres.

Si l'organisation des intercommunalités avait entraîné une mobilisation certaine dans la région, les nouveaux périmètres, leur grossissement et l'organisation qu'ils sous-tendent font monter l'inquiétude. Cette nouvelle étape des transformations du territoire administré pourrait fragiliser le modèle breton.

Enfin, cette connaissance des territoires passe par la production d'une abondante littérature grise : des documents d'urbanisme, des diagnostics, des observatoires, des périmètres de protection. Cette expertise cumulative et croissante fait l'objet d'une vive critique. Trop lourde, trop réductrice, elle peut laisser sous silence des atouts. Connaître le territoire mêle toutes les dimensions, y compris sociales et vécues. À ce titre, les élus se retrouvent en majorité pour constater la montée des préoccupations liées à l'écologie et des tensions liées à des comportements d'incivisme.

## Diapo 15. Enjeu 2. Comprendre le territoire, penser l'avenir pour agir / Analyse stratégique

1. La connaissance fine du territoire est nécessaire mais elle ne permet plus de faire face aux transformations rapides et à la question importante des représentations du territoire de ceux qui y habitent, de ceux qui en sont extérieurs...
2. Il ne faut pas que les maires s'opposent à l'intercommunalité. Mais il ne faut pas non plus que l'intercommunalité s'éloigne des habitants. La mutualisation y conduit quand elle est trop souvent assimilée à une simple massification.
3. L'accumulation des strates et des documents d'urbanisme provoque un assez fort rejet, non pas à cause des contraintes de la planification, mais à cause du mode de pensée et de fabrication de ces documents. Ainsi, le SCOT, document intégrateur par excellence, est-il incapable d'intégrer toutes les modifications de règles.

## **Diapo 16. Enjeu 2. Comprendre le territoire, penser l'avenir pour agir / Perspectives**

En perspective, se précise ici le besoin d'écrire un récit de territoire, non pas sous une forme réductrice destinée à séduire les touristes ou de potentiels arrivants, mais un récit inclusif, qui implique les habitants et qui impacte leur cadre de vie. Il en va aussi d'une relation aux temps qui assume une vision du passé, du présent et qui nous engagent vers l'avenir. Pour en finir, comme nous y encourage l'historien François Hartog, avec le présentisme qui stérilise les choix. Car les tensions montent, les temps s'assombrissent. Il nous faut entendre Victor Hugo et « étonner la catastrophe ».

N'est-ce pas cela, faire de la politique ?

## **Diapo 17. Enjeu 3. Cultiver la vitalité du maillage territorial breton, s'entraider entre organisation / Synthèse des résultats**

Nous avons évoqué le maillage territorial breton. Mais il ne serait qu'une relique sans intérêt s'il ne gouvernait pas le vécu des habitants.

Premier temps, l'accessibilité aux communes. Elle est jugée facile ou très facile dans 76% des cas, mais l'automobile reste le moyen dominant. Les points de vigilance sont en lien avec les préoccupations écologiques, classées en tête des préoccupations montantes de la population (53%). Ils concernent les déplacements doux qui sont encore considérés comme insuffisants ou à développer (à 88% pour les pistes cyclables et à 77% pour les transports en commun),

Les résultats traduisent aussi la dynamique du tissu associatif (85% des maires la juge adaptée à leur commune) et le déploiement d'un bon niveau d'équipements sportifs, culturels, et d'établissements de formation (dont l'accès est jugé non problématique à plus de 80%). Même si des points d'alerte sont indiqués en matière de santé (20% les trouvent insuffisants) ou de commerces de proximité, il n'est guère de situation que l'on peut qualifier de « déserts ».

L'enquête doit plutôt nous éclairer sur les tensions perceptibles, en lien avec l'actualité générale. Dans une région où les disparités de revenus sont moins fortes qu'ailleurs, l'injustice fiscale (77%), les inégalités en hausse (76%) et la pression fiscale (74%) sont devenues des préoccupations. Les plus forts taux de réponse à ces questions sont donnés par les maires des petites communes, en particulier celles dont la population est comprise entre 1000 et 3500 habitants. Faut-il y percevoir une alerte ?

Deuxième temps, les relations de coopération entre les territoires, autre signe fort de la Bretagne. L'enquête fournit de précieuses indications à ce sujet. 62% des maires considèrent qu'il existe trop de strates administratives territoriales en France, en lien avec la saturation de l'activité administrative et l'éloignement des centres de décision.

Ce problème est clairement exprimé par un quart des édiles (en majorité des communes de 10 000 à 20 000, puis de 3 500 à 10 000 habitants), qui évoquent des difficultés avec leur EPCI, notamment un sentiment de subordination et de dépossession de

leur pouvoir de décision. Les inquiétudes sont aussi exprimées sur les effets de la métropolisation.

Le **Département** est identifié comme la strate qui pose le plus question aujourd'hui, pris en tenaille entre la région, les EPCI et les Pays. Son maintien est justifié surtout par son action sociale, notamment en prévention du vieillissement à venir. Si la proposition de fusion avec la **Région** a convaincu nombre de maires, ils attendent de cette dernière une plus grande attention envers le niveau communal et les communes rurales en particulier. Son rôle en matière de développement économique et d'aménagement du territoire, le souci d'équilibre entre l'est et l'ouest de la péninsule devront être réaffirmés.

À l'égard de l'**État**, les maires adressent de nombreuses attentes. Bien qu'elle soit très présente, la demande d'un soutien financier ne traduit pas l'espérance en une manne providentielle, mais la revendication d'une égalité entre les communes. Surtout, l'État est placé devant ses responsabilités par la demande d'un soutien administratif, d'un accompagnement sur les réglementations, d'une meilleure lisibilité et d'une vraie stabilité. L'articulation entre les documents d'urbanisme est indiquée le plus souvent comme la procédure à revoir (56%).

De nombreux verbatim renvoie finalement à la **confiance** que l'État devrait accorder aux collectivités en capacité d'agir. Comment ne pas s'étonner d'une politique uniforme appliquée sans adaptation aux spécificités locales, celles-ci étant par ailleurs encouragées ?

En synthèse de cet enjeu, les maires expriment implicitement l'idée qu'il faut faire système.

## **Diapo 18. Enjeu 3. Cultiver la vitalité du maillage territorial breton, s'entraider entre organisations / Analyse stratégique**

1. Les Gilets Jaunes ont rappelé un principe que Michel Crozier d'une part, Albert Hirschmann d'autre part ont documenté : il demeure une part de liberté aux individus au sein des organisations. Mais lorsque ceux-ci veulent informer de leurs désaccords, ils ont la capacité à prendre la parole, mais aussi à faire défection. Hirschmann introduit une dernière caractéristique : la loyauté. Sans doute est-ce la raison pour laquelle la Bretagne, irriguée par son maillage territorial, animée par les habitants de son tissu urbain, reste assez protégée.
2. L'affirmation des métropoles et l'évolution des politiques d'aménagement du territoire bouleversent les relations anciennes sur le territoire breton. Elles conduisent à renouveler les formes de complémentarité et de solidarité. L'entraide peut être envisagée comme une condition pour rendre robuste, ce qui encourage à nouer une alliance des territoires mais aussi à en inventer le fonctionnement (opportunité d'une expérimentation).

## **Diapo 20. Enjeu 3. Cultiver la vitalité du maillage territorial breton, s'entraider entre organisation / Perspectives**

Pourraient ainsi s'ouvrir deux chantiers :

1. Le premier sur les relations entre les territoires bretons : la montée en puissance des intercommunalités n'épuisent pas le sujet puisque certains territoires, les métropoles, se voient assigner une solidarité avec leurs voisins. La signature de contrats de réciprocité était une première réponse, largement insuffisante.
2. Un deuxième chantier renvoie aux relations avec l'Europe, l'État, la Région. Chacun doit tenir sa place et assumer sa responsabilité, dans un cadre de partenariat, de plus grande réciprocité des attentes et non plus dans un processus exclusivement descendant.

Puisque ce sont les Maires qui portent la République sur le terrain, pour reprendre les mots du Président de la République, puisqu'est née l'idée d'un nouveau contrat national.

S'offre l'occasion d'en préciser les contours pour en faire un nouveau contrat social et territorial !

## Diapo 21. Enjeu 4. S'engager pour un développement plus durable, innover pour un progrès humain / Synthèse des résultats

Nous terminons par l'enjeu qui englobe désormais tous les autres : le développement durable.

Les maires disent apporter des réponses aux questions écologiques qui préoccupent selon eux le plus la population : sur la réduction des déchets, la préservation de la biodiversité et l'éducation à l'environnement, ils s'estiment assez avancés, voire très avancés. L'**énergie**, l'**économie circulaire** et dans une moindre mesure les **déplacements**, sont au contraire des sujets à renforcer.

Mais s'agit-il simplement de s'adapter aux contraintes, ou de changer le système en profondeur, en modifiant les rapports économiques, les modèles de production et de consommation ? Les maires entendent assurer l'inclusion de toutes les catégories de personnes sur leur territoire, quelle que soit la taille ou la localisation de leur commune.

Aucun n'a intérêt à laisser se développer une spécialisation qui l'enfermerait dans une étiquette de commune « dortoir » / « touristique » / « industrielle ». Leur discours laisse transparaître que **la diversité est une richesse**, dans les métropoles comme dans les bourgs ruraux, qui peuvent offrir toutes les aménités culturelles et naturelles. Mais il s'agit sans doute aussi pour ces habitants de renoncer à vouloir tout et partout, à raisonner en termes de demandes de services, et les politiques publiques en termes d'offre.

Quant à la situation des entreprises, elle apparaît stable au regard des prix de l'immobilier, de la fiscalité ou du dialogue social. L'ombre au tableau est le recrutement, qui se dégrade pour plus de la moitié des répondants (52,5%), notamment dans le secteur de l'agro-alimentaire.

Une autre préoccupation porte sur les agriculteurs dont les conditions, d'après les maires, tendraient à se dégrader. En cause, cette fois : les contraintes administratives (72%), le revenu (60%), la santé physique et morale (54%). L'amélioration des outils de production (62%) et des connaissances techniques (62%) ne suffit pas à calmer l'inquiétude.

Finalement, comme d'autres acteurs politiques, économiques, culturels, à toutes les échelles de la nation, les maires bretons sont confrontés à la difficulté de mettre en acte le développement durable. La perspective peine à convaincre et reste ballotée, tant pour ses

partisans que pour ses contempteurs, entre l'adaptation du modèle actuel de production et une transformation en profondeur. Si les transitions (technologiques, économiques, sociales, environnementale et climatique) sont omniprésentes en arrière-plan, leurs implications n'ont guère constitué une entrée majeure de l'enquête et des réponses, traduisant peut-être en l'espèce, notre inconfort à tous sur le sujet.

## **Diapo 22. Enjeu 4. S'engager pour un développement plus durable, innover pour un progrès humain / Analyse stratégique**

L'analyse stratégique ne peut faire abstraction du contexte dans lequel s'engagent les transitions : une dérégulation-globalisation de plus en plus décriée, une montée des inégalités, enfin, la conscience des changements climatiques.

Ce substrat général est indispensable pour revenir aux effets locaux et aux actions engagées, pour limiter les impacts économiques, sociaux et environnementaux. Les initiatives sont très variées : de la réduction au traitement des déchets, d'actions pour préserver la biodiversité à l'éducation à l'environnement.

Mais d'autres actions traduisent davantage les divergences :

- entre ceux qui traitent de l'activité économique actuelle, des difficultés de recrutement, notamment dans le secteur industriel... agroalimentaire ;
- ceux qui entendent une transformation de l'économie, en soutenant une agriculture à taille humaine et qui encouragent à des changements de pratique (sur les mobilités, la participation des habitants, le commerce, l'alimentation, etc.) ;

## **Diapo 23. Enjeu 4. S'engager pour un développement plus durable, innover pour un progrès humain / Perspectives**

Quelles perspectives retenir en engageant la Bretagne sur le sentier d'un développement durable ? Si la promesse de la croissance ne semble plus tenue, l'alternative ne saurait se résoudre à un rétrécissement pour sauver la planète : le développement durable invite les territoires à s'adapter à un monde qui change, mais aussi à renforcer les liens et les connexions. D'où par exemple, la question du haut débit... Mais ce n'est qu'un moyen. Il reste à lui donner la finalité.

La compréhension des mutations en cours est infiniment complexe. Nous n'en avons pas fini des incertitudes. Il reste donc à inventer un nouveau modèle breton de développement, qui peut prendre appui sur les caractéristiques du territoire, qui peut concilier ouverture, accessibilité, autonomie et activité locale... Afin que tous exercent leurs aptitudes. Nous posons l'humain comme finalité de l'action publique...

## Diapo 24. En transverse / Le projet

Dans un essai percutant, Bruno Latour expliquait qu'on ne pouvait rien comprendre aux positions politiques depuis cinquante ans si l'on ne donne pas une place centrale à la question du dérèglement climatique et à sa dénégalation. Les conséquences qu'il envisage sont celles qui nous menacent : l'explosion des inégalités, l'étendue des dérégulations... Pour contrer une telle politique, il s'interroge : Où atterrir ? D'où l'importance de savoir s'orienter dans le nouveau paysage des affects de la vie publique.

Car les référentiels ont changé. Ou tout du moins, les grilles de lecture du monde semblent moins habiles pour nous aider à le comprendre : les concepts de progrès, d'identité, de liberté sont ballotés par des vents contraires.

Il s'agit donc de définir de nouvelles formes de gouvernance, au service de l'intérêt général, permettant d'impliquer les habitants, de redéfinir les grands enjeux, mais aussi de développer une agilité forte face aux rapides mutations de notre environnement. Il faudra donc penser le changement.

L'ambition sera commune, mais il y faudra l'action de chacun, résolument : François Cheng ne rapporte-t-il pas, dans son langage de poète, le désintéressement nécessaire à toute œuvre collective :

« Ne quémande rien, N'attends pas

d'être un jour payé de retour.

Ce que tu donnes trace une voie

Te menant plus loin que tes pas ».

(François Cheng, « Enfin le royaume »).